



PROGRAMME DE FORMATION

septembre 2023 au juin 2024

Formation préparant au :

BPJEPS Activités Physiques pour Tous

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : « Éducateur Sportif »

Mention : « Activités Physiques pour Tous »

Habilitation DRAJES n°

Candidat :



14 rue Nicolas Copernic 13200 ARLES
Tél : 04 90 93 75 26 - E-mail : contact@formatic-arles.fr

Antenne
105 rue Pierre Bayle 84140 MONTFAVET
Tél : 04 65 00 02 32 - E-mail : contact@formatic-avignon.fr

Association loi 1901 - SIRET 380 678 839 00073
APE 8559A - N° d'activité 93131292413

LE BPJEPS APT : UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU IV

Cette formation est validée par un diplôme de niveau IV, délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le **BPJEPS**, mention **Activités Physiques pour Tous**, spécialité **Éducateur sportif**.

Le métier d'éducateur sportif (extrait du référentiel professionnel)

L'éducateur(trice) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres règlementaires.

Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.

Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge.

Il/elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet.

Il/ elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Champ et nature des interventions du titulaire de la mention « Activités Physiques pour Tous »

Au sein d'une (ou de plusieurs) structure(s) et dans le cadre de son (leur) projet global d'animation, le(la) titulaire du brevet professionnel, mention "activités physiques pour tous" réalise des prestations visant :

- le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien-être,

- la découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics,

- l'éducation à la citoyenneté,

- le respect de l'environnement dans une démarche de développement durable.

Les interventions du (de la) titulaire de la mention « activités physiques pour tous » ne visent pas le perfectionnement, la compétition dans une activité. L'éducateur(trice) sportif(ve) possède les compétences pour initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Objectifs

Cette formation a pour finalité de préparer au BP JEPS APT

À l'issue de la formation et de sa période en alternance le stagiaire doit être capable de :

UC 1	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	UC 2	Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
UC 3	Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous »	UC 4	Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Durée

La formation se déroule du **15 septembre 2023 au 15 juillet 2024**. Elle repose sur le principe de l'alternance formation en Centre/ stage pratique en Entreprise.

Formation en Centre : **700 h**

L'alternance Centre/ Entreprise : **650 h**

Contenu

Les contenus de formation recourent 3 axes :

- Une formation théorique nécessaire à l'acquisition des connaissances de base pour occuper un emploi de niveau IV ;
- Une formation technique : pratique de différentes activités, utilisation de différents supports d'animation ;
- Une formation pratique, sur le terrain, en alternance.

PROGRAMME DE FORMATION
Formation en Centre : 700 h
MODULE PRÉALABLE À LA MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE

<u>Objectifs</u>	<i>Acquérir les connaissances et compétences préalables relatives à la mise en situation pédagogique</i>
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les milieux d'intervention de l'éducateur APT et les aspects réglementaires (prérogatives et limites d'exercice), ◆ Les obligations légales et réglementaires en matière de protection des pratiquants et des tiers (sécurité des équipements, des pratiquants, assurance et responsabilité), ◆ Connaissance pratique des activités APT dans les 3 domaines (activités à caractère ludique, entretien corporel, activités en espace naturel), ◆ L'organisation du sport en France, ◆ Notions d'apprentissage, de démarche pédagogique, connaissance des publics, ◆ Les différentes APT, les conditions de pratique et de réglementation, ◆ Les techniques d'animation en APT, ◆ Mise en application pratique, ◆ Les consignes de sécurité et l'aménagement des zones d'évolution, ◆ Les procédures d'urgence.

MODULE : CONNAISSANCE DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET GESTION DE PROJET

<u>Objectifs</u>	<i>Développement des connaissances et compétences en matière de communication, Connaissance de son environnement professionnel et de ses acteurs et développement des compétences en matière d'implication dans la vie d'une structure, Développement et acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la préparation, la réalisation, le suivi et l'évaluation de projets d'animation.</i>
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaissances élémentaires de communication (réalisation de documents d'information et d'outils de promotion, accueil des publics), ◆ Utilisation des outils informatiques ◆ Maîtrise de l'expression écrite et orale ◆ L'environnement socio-économique des APT, ◆ La politique de la ville, ◆ Connaissance de la législation sociale (contrat de travail, convention collective...) ◆ Connaissance de la réglementation, des formes statutaires et du fonctionnement des différentes entreprises, ◆ Connaissances des partenaires institutionnels, ◆ Les structures d'orientation et les problématiques socio-économiques, ◆ La gestion du matériel, ◆ Les phénomènes de maltraitance, ◆ Connaissance des comportements à risque et prévention, ◆ Les relations humaines au sein d'une structure (rôle et fonction de chacun), ◆ Les relations de l'éducateur avec son environnement, ◆ Méthodologie de projet (du diagnostic à l'évaluation), ◆ Élaboration d'un budget prévisionnel ◆ Connaissance des principes du développement durable et éducation à l'environnement.

MODULE : CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS ET CONDUITE DE SÉANCE D'ANIMATION	
<u>Objectifs</u>	<p><i>Développement et acquisition des connaissances et compétences techniques dans les différents supports des activités physiques pour tous,</i></p> <p><i>Acquisition des connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous,</i></p> <p><i>Acquisition des connaissances et compétences en matière de protection des pratiquants,</i></p> <p><i>Développement et acquisition des connaissances et compétences pédagogiques en matière d'animation et d'encadrement direct auprès des différents publics</i></p>
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaissances de base en sciences biologiques (physiologie, anatomie, biomécanique), ◆ Les bases de l'entraînement physique, ◆ Connaissance et maîtrise des techniques d'entretien corporel, ◆ Connaissance et maîtrise des activités en espace naturel (VTT, randonnée, jeux d'orientation/jeux de piste etc.), ◆ Connaissance et maîtrise des activités à caractère ludique (jeux de raquette, jeux traditionnels et nouveaux, jeux collectifs avec ballon etc.), ◆ Notions d'apprentissage et de progression pédagogique, ◆ Notions générales de pédagogie, ◆ Les démarches pédagogiques adaptées aux différentes pratiques de découverte, de sensibilisation et d'initiation, ◆ Connaissance des publics (caractéristiques, motivations, attentes), ◆ L'attitude de l'éducateur face aux différents publics, ◆ La dynamique de groupe, ◆ Gestion des conflits, ◆ L'évaluation des pratiquants, ◆ Les consignes de sécurité, ◆ Préparation et conduite de séances d'entretien corporel en centre de formation, ◆ Préparation et conduite de séances d'activités de pleine nature en centre de formation, ◆ Préparation et conduite de séances d'activités à caractère ludique en centre de formation, ◆ Préparation et conduite de randonnées sur la thématique de l'éducation à l'environnement

DANS CHAQUE MODULE SONT PRÉVUS DES TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ	
<u>Objectifs</u>	<p>Missions du formateur référent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner le stagiaire dans les différentes étapes de la mise en œuvre de sa formation pratique ▪ Apporter un soutien pédagogique et/ ou technique ou méthodologique en fonction des besoins du stagiaire ▪ Proposer des personnes ou des structures ressources en fonction du projet du stagiaire ▪ Aider le stagiaire dans les phases d'évaluation ▪ Guider le stagiaire dans l'élaboration et la rédaction de ses écrits

Formation en Entreprise : 650 h

Les structures d'alternance :

Professionnels des structures proposant des activités physiques et sportives à titre de sensibilisation, de découverte, d'initiation en direction de tous publics ;

Structures intervenant dans les domaines du sport loisir, du sport éducatif et du sport santé ;

Objectifs de l'alternance Centre/ Entreprise

Partie intégrante de la formation, les objectifs de l'alternance sont l'acquisition et l'application de connaissances, savoir-faire, savoir être. Elle doit permettre une expérimentation dans les conditions réelles du métier d'animateur.

L'évaluation formative et certificative de certains modules se déroulent pendant la période en Entreprise.

VALIDATION DU DIPLÔME

La validation du diplôme est de la compétence de la DRDJSCS. Le stagiaire obtient le BPJEPS APT lorsqu'il a satisfait aux épreuves de validation.

Présentation des épreuves :

Tableau synoptique des types et périodes d'épreuves prévisionnelles

UC	Type d'épreuves	Période prévisionnelle + Rattrapage (R)
UC 1 & 2	<p>Le(la) candidat (e) transmet un document personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation réalisé dans la structure d'alternance pédagogique.</p> <p>Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum.</p>	<p><i>Juin 2024</i> <i>R : Juillet 2024</i></p>
UC3	<p>Modalité 1 : l'évaluation se déroule en <u>structure d'alternance</u> sur une activité au choix du candidat parmi les 3 familles du BPJEPS APT (activités et jeux sportifs, activités d'entretien corporel ou activités en espace naturel).</p> <p>La situation d'évaluation se décompose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production d'un document : <p>Le(la) candidat(e) transmet un dossier comprenant un cycle d'animation.</p> <p>Mise en situation professionnelle :</p> <p>Le(la) candidat(e) présente la séance issue du cycle d'apprentissage en cours et conduit la séance d'apprentissage issue de ce cycle dans sa structure d'alternance. La séance d'apprentissage est suivie d'un entretien d'une durée de 30 minutes maximum</p> <p>Modalité 2 : l'évaluation se fait au <u>sein de l'organisme de formation</u> sur une deuxième famille d'activités du BPJEPS APT</p> <p>La situation d'évaluation se décompose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production d'un document : <p>Le(la) candidat(e) transmet un dossier comprenant un cycle d'animation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle : <p>Le(la) candidat(e) présente la séance issue du cycle d'apprentissage en cours et conduit la séance d'apprentissage issue de ce cycle en organisme de formation. La séance d'apprentissage est suivie d'un entretien d'une durée de 30 minutes maximum.</p>	<p><i>Du mois d'avril 2024 au mois de mai 2024</i></p> <p><i>R : Entre mai et juin 2024</i></p>
UC 4	<p>L'épreuve se déroule au sein de l'organisme de formation. Elle est composée de la mise en situation professionnelle suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le(la) candidat(e) conduit une séance d'animation dans la dernière famille d'activité du BPJEPS APT au sein de l'organisme de formation (famille d'activité qui n'aura pas été évaluée lors de l'UC3). ➤ La séance d'animation est suivie d'un entretien de 15 minutes au maximum avec 2 évaluateurs au cours duquel le(la) candidat(e) analyse et évalue cette séance d'animation en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix éducatifs et pédagogiques. 	<p><i>Mai 2024</i> <i>R : Juin 2024</i></p>